

Broye Source de Vie - Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2023

1-2. Accueil, liste des présences, personnes excusées, remerciements

Mme Audrey Friedli, présidente, ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue à chacun. Attendant un heureux événement, Audrey précise qu'elle sera plus en retrait cet été.

La présidente remercie toutes les personnes qui soutiennent l'association.

M. Marc Pittet, secrétaire, informe que 39 membres sont présents et 46 personnes se sont excusées.

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé avec les convocations. Il ne suscite aucun commentaire et est accepté.

4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée par l'assemblée. Chacun peut le consulter sur notre site internet. Marc Pittet, qui l'a rédigé, est remercié pour son excellent travail. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Rapport de la Présidente

Le rapport de la présidente est annexé à ce procès-verbal. Suite à sa lecture, la présidente est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

6. Rapport du caissier sur les comptes au 31.12.2022

Le caissier, Alexandre Ghiraldi, présente le résultat de l'exercice au 31.12.2022

Concernant les recettes, l'association a encaissé Fr 12'430.- de cotisations, Fr 4'591.- des dons de personnes non-membres, ainsi que Fr 425.- des dons de membres. Au total, les recettes représentent un montant de Fr 17'446.-

Au niveau des charges, il y a Fr 6'500.- de provision pour le comptoir Broyard, Fr 3'300.- d'amortissement lié au stand du comptoir, Fr 3021.- pour des frais d'alimentation (hors comptoir), Fr. 1522.85.- de frais de bureau, Fr 1054.50.- de frais du comité (avec indemnité de

la présidente), Fr 1'043.25.- de primes d'assurances, 226.- de frais de représentation, Fr 144.70.- pour le passeport-vacances, Fr 142.60.- liés au site internet, Fr 126.88.- de frais bancaires, ainsi que Fr 86.70.- pour la fête de la nature. Le total des charges s'élèvent à 17'168.48.-

L'exercice 2022 dégage un bénéfice de Fr 277.52.-

Concernant les fonds externes, le financement de renaturation de la Petite Glâne (1^{ère} partie) avec les fonds de la MAVA est terminé. Fr 1'000'000.- ont été dépensé dans le délai prévu (octobre 2022). À noter qu'une retenue d'intérêt négatif de Fr 942.35.- a été effectuée sur ce montant.

De fin 2022 à fin 2027, la fondation Hans Wilsdorf va verser à Broye Source de Vie Fr 250'000.- annuellement pour un montant total de Fr 1'250'000.-. Un prélèvement de 8% sera effectué pour le fonctionnement de l'association.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Nicolas Schmidt, rapporteur, a contrôlé les comptes, accompagné de Mme Aline Friedli. Maxime Corthésy s'étant excusé. Nicolas Schmidt nous lit son rapport. Il affirme que les comptes sont tenus avec soin et rigueur et souligne l'excellent travail du caissier. Les explications demandées ont été amenées avec clarté et précision. Finalement, il propose d'accepter les comptes afin de donner décharge au caissier, ainsi qu'au comité.

Un membre présent dans l'assemblée propose d'étayer le rapport des vérificateurs des comptes afin de donner décharge spécifiquement au caissier et au comité. La proposition est validée dans l'assemblée.

8. Approbation des comptes 2022 et décharge

Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs de comptes sont acceptés à l'unanimité. Le caissier et les vérificateurs sont remerciés pour leur travail.

9. Rapports divers et informations générales sur l'avancement des dossiers

Commission de revitalisation

Audrey Friedli présente les différents projets de renaturation. Ses explications sont accompagnées de photos de ces projets.

Villeneuve (Surpierre FR) :

Une année après la fin des travaux, la Broye recommence à prendre ses droits à Villeneuve. Le projet de ce secteur arrive donc à son terme. Des coupes de sécurité ont eu lieu dans la zone alluviale afin de sécuriser le sentier pédestre. Un constat de la reprise de la végétation en rive droite doit encore être effectué ce printemps.

Valbroye :

Des discussions ont lieu entre du le canton et la commune de Valbroye concernant l'aspect foncier, notamment comment compenser les surfaces d'assolement qui seront perdues.

Payerne :

Les travaux d'amélioration de la Broye en ville de Payerne ont déjà bien avancé. Des gros aménagements sur le lit du cours d'eau ont été effectués afin de diversifier l'intérieur du cours d'eau. Il y aura également des reboisements partiels en rive droite ainsi que l'aménagement de milieux humides. Un projet de parc urbain est prévu en parallèle de cette amélioration de la Broye.

Aménagements de la Broye à l'intérieur du domaine public :

Le voyer des eaux a lancé une procédure pour améliorer des secteurs de la Broye. Il y a un secteur en amont de Granges-Marnand et un secteur entre Moudon et Lucens.

Ces aménagements visent à améliorer les habitats terrestres et piscicoles à l'intérieur du domaine public (entre les deux chemins pédestres aux sommets des berges). Divers travaux sont prévus tels que l'abaissement de la berge, la création de fosses et de zones de dépôts, ainsi que de nombreuses plantations afin d'ombrager la rivière. Le premier projet (à Valbroye) devrait voir le jour cet automne.

Petite Glâne (St-Aubin, Vully-les-Lacs, Missy) :

Les travaux se poursuivent rapidement dans ce secteur tout à l'aval de la Petite Glâne. Ces travaux sont en grande partie terminés.

Audrey remercie l'association des communes de Vully-les-Lacs, St-Aubin, Missy et Vallon pour leur collaboration avec Broye Source de Vie.

Commission irrigation

Audrey enchaîne avec le projet ArroBroye. Le Groupe E a confirmé sa collaboration dans la poursuite de ce projet, ce qui est une très bonne nouvelle. Le projet ArroBroye va pouvoir se poursuivre et se développer.

Commission manifestation

Audrey Friedli informe que Broye Source de Vie participe à la commission consultative PAC par la commune de Payerne, à l'étude européenne OPTAIN et elle a également contribué à l'élaboration d'une brochure sur la revitalisation des cours d'eau du canton de Fribourg.

Un soutien a également été apporté à une étudiante pour sa thèse de Master.

L'association a aussi participé à la Plateforme Nature vaudoise (journée de clôture de la MAVA).

Marie Strehler présente ensuite les diverses manifestations auxquelles l'association a participé.

Au niveau des activités, Broye Source de Vie a participé à :

- 8 avril 2022 – Présentation de BSDV à l'assemblée de l'ARPEA
- 4 mai 2022 – Participation à la séance de présentation du projet de la STEP de Payerne
- 7 mai 2022 – Participation à l'Assemblée de la Fédération Fribourgeoise des Sociétés de Pêche

Au niveau des manifestations, Broye Source de Vie a participé à :

- 2 avril 2022 - Tour de Romandie - Invité sur le stand de BNI à Marnand
- 8 mai 2022 - Sortie d'observation du castor (Avenches)
- 22 mai 2022 - Fête de la Nature (Villeneuve)
- 15 juin 2022 – Présentation de BSDV à BNI Dynamic Business Broye
- 25 juin 2022 - 22e année des promenades à travers la Broye (Salavaux)
- 27 juin 2022 - Visite du secteur revitalisé à Villeneuve avec les 11^e de Payerne
- Juillet - Août 2022 – 3 sorties d'observation du castor pour le passeport-vacances (Avenches et Payerne).
- 3 septembre 2022 – participation d'Audrey Friedli à l'émission radio Prise de Terre
- Depuis septembre 2022 - encadrement d'un projet professionnel concret (PPC) au GYB

Les prochaines activités/manifestations auxquelles participera l'association sont :

- 14 mai 2023 – Sortie castor pour la commune d'Avenches
- 18 mai 2023 - Fête de la Nature - Visite des travaux de la Petite Glâne et ateliers pour les familles
- Été 2023 : Passeports vacances
- Du 17 au 26 novembre 2023 : Comptoir Broyard

Marie informe que l'association recherche des bénévoles pour le Comptoir Broyard.

Commission marketing-sponsoring

Philippe Savary énumère les différents travaux déjà effectués et remercie toutes les personnes qui nous ont soutenu dans ce projet.

Philippe remercie chaleureusement la MAVA et plus particulièrement Jérôme Pellet dont l'aide précieuse a permis à Broye Source de Vie de trouver des financements conséquents. Il poursuit en remerciant Simon Mériaux pour avoir offert son aide afin de réorganiser l'association et également pour la recherche de futurs donateurs.

Il remercie également cordialement la fondation Hans Wilsdorf pour le versement de Fr 1'250'000.- durant les 5 prochaines années.

Philippe rappelle également que la toute première association qui a sponsorisé Broye Source de Vie était Aqua Nostra avec un montant de Fr 10'000.- et souhaite les remercier, notamment M. Pierre Roggo, pour la confiance dont ils avaient fait preuve il y a 12 ans.

Durant 14 ans, l'association a dû effectuer régulièrement des recherches de sponsoring afin d'obtenir de l'argent pour les différents projets. Aujourd'hui, elle a dû mettre en place une stratégie de financement afin de dépenser cet argent.

Il informe ensuite qu'il serait possible d'obtenir d'autres soutiens financiers, mais le comité ne souhaite pas se précipiter et préfère réfléchir dans un premier temps sur les dépenses des financements déjà acquis.

La commission a également participé, avec le comité, à un atelier de réflexion sur l'évolution de Broye Source de Vie.

Concernant la renaturation de la Petite Glâne, Broye Source de Vie est conviée aux séances du COPIL. Philippe remercie M. Didier Schouwey qui en est le président.

Il remercie également l'entreprise Anyscreen et sa directrice Françoise Monachon. Cette entreprise continue à filmer nos différentes actions et les travaux réalisés sur le terrain. Il remercie Marc Pittet pour son travail au sein de la commission, les membres du comité, Audrey Friedli, présidente, et Eric Chatelanat, président d'honneur, pour leur aide dans les différents dossiers.

10. Approbation des différents rapports

L'assemblée accepte à l'unanimité tous les rapports en bloc.

11. Présentation de la nouvelle organisation de l'association (professionnalisation de l'association)

Le rôle des 5 membres du comité est maintenu : président, vice-président, caissier, secrétaire et membre adjoint

Le soutien de la fondation Hans-Wilsdorf ajoute un travail conséquent au comité. Le comité a ainsi décidé de réduire certaines de ses tâches, afin de lui donner plus de temps pour se consacrer aux projets, à leur recherche, ainsi qu'à leur suivi afin d'être sûr qu'ils correspondent aux objectifs de Broye Source de Vie.

Une candidature de secrétariat-comptabilité a donc été organisée et après plusieurs entretiens, Mme Layne Meinich a été engagée à un taux de 15%. Cette dernière a été directrice-adjointe de centre ProNatura à Champs-Pittet et a participé à la création de l'association « Ça bouge à la ferme » à Yvonand.

Layne va ainsi s'occuper de diverses tâches listées ci-dessous :

- Secrétariat (gestion des membres, tâches administratives, informatique)
- Comptabilité (soutien dans la gestion des projets, tenue à jour des dépenses, appuis pour les rapports)
- Marketing (communication sur les réseaux sociaux, appui pour la newsletter, divers)
- Divers (appui lors d'événements, appui au comité pour certaines tâches)

12. Admission(s), Démission(s)

Marc Pittet annonce 8 demandes d'admission : 6 membres individuels et 2 membres famille. Il annonce également 9 démissions de membres individuels.

13. Cotisations 2023

Alexandre Ghiraldi propose le statut quo : cotisation individuelle, Fr. 20.00 ; famille, Fr. 50.00 ; associations, entreprises et collectivités publiques, Fr. 100.00. Acceptation à l'unanimité.

14. Budget 2023

Le budget prévoit un total de charges de Fr 36'100.- et un total de recettes de Fr 38'800.- Ce qui prévoit un bénéfice de Fr 2'700.-

15. Approbation du budget 2023

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité.

16. Désignation du comité

Audrey informe que M. Rémy Romanens, membre-adjoint étant en absence prolongée liée à un voyage, il est remplacé par M. Sven Romanens par cooptation selon nos statuts.

Audrey Friedli informe que Marc Pittet démissionne du comité et de sa fonction de secrétaire. Ce dernier lit sa lettre de démission dans laquelle il remercie chaleureusement ses amis du comité pour ses six années de collaboration. Il est remercié par l'assemblée et le comité. Un présent lui est offert.

Rémy Romanens reprend la fonction de secrétaire. Le comité propose la nomination de M. Antoine Bauwens au comité en tant que membre-adjoint. Antoine Bauwens, originaire de Chevroux, est ingénieur de l'environnement, a travaillé dans l'entreprise BioSaule et est actuellement en stage dans un bureau d'ingénieurs.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité la composition du nouveau comité.

La composition du comité est donc la suivante : Audrey Friedli, Présidente ; Marie Strehler, Vice-présidente ; Alexandre Ghiraldi, Caissier ; Rémy Romanens, Secrétaire ; Antoine Bauwens, secrétaire.

17. Désignation du grand comité et des commissions

Nous recherchons activement une personne intéressée à rejoindre notre commission manifestation, notamment pour l'organisation du Comptoir Broyard.

Des changements de statuts concernant le grand comité et les commissions étant prévus, Audrey explique qu'aucun changement n'a lieu actuellement.

18. Nomination des vérificateurs des comptes

Nicolas Schmidt et Maxime Corthésy sont vérificateurs. Simon Maendly est suppléant.

19. Modification des statuts

Audrey informe qu'après 14 ans certains statuts ne sont plus adaptés à l'évolution actuelle de l'association. Le comité propose donc des modifications.

Selon les statuts actuels, le comité doit proposer une assemblée extraordinaire car la moitié des membres n'est pas présente ce soir.

L'assemblée extraordinaire est fixée le : **24 mai à 20h00**

Audrey remercie Jonas Peterson et Maximilien Piller, avocats, pour l'aide apportée dans l'élaboration de ces statuts.

Une critique est émise contre le statut informant qu'une personne ayant atteint 70 ans ne pas être présente au comité. Cela n'est pas inclusif et peut paraître comme du jeunisme. Eric Chatelanat défend ce statut en mettant en avant qu'une association doit avoir une relève dynamique et doit éviter un comité qui resterait trop longtemps le même. Le comité prend note de ces remarques en vue de la prochaine assemblée extraordinaire.

Il est rappelé que lors de l'assemblée extraordinaire la majorité simple des membres présents suffit pour valider les modifications de statuts, contrairement à l'assemblée générale où la moitié des membres de l'association seraient nécessaires pour effectuer de tels changements.

Un questionnement est émis par Nicolas Schmidt sur l'utilité de garder le statut disant que la moitié des membres présents de l'association doit être présent pour modifier des statuts (Article 36). Marie Strehler répond en informant que c'est une question légale. Si on supprime ce point, chaque assemblée pourrait modifier les statuts peu importe le nombre de membres présents. Comme le précise Eric Chatelanat, cela permet donc d'éviter qu'un courant d'intérêt qui serait surreprésenté lors d'une assemblée puisse changer facilement de statuts allant à l'encontre des intérêts de l'ensemble de l'association.

Afin de faciliter la passation de la fonction de secrétaire, Marc Pittet sera encore présent dans les rangs du comité lors de l'assemblée extraordinaire. Il quittera ainsi officiellement le comité au terme de la rédaction du PV de cette assemblée extraordinaire.

20. Plan d'actions

- Suivre / soutenir les différents projets réalisés, en cours et futurs (financement, soutien, conseils, démarches, etc...)
- Suivre / soutenir / accompagner les projets pour l'irrigation agricole dans la région de la Broye.
- Participer à la sensibilisation du grand public (activités pour enfants, visites guidées, newsletters, manifestations, etc...)
- Développer un groupement pour lutter contre le réchauffement des eaux
- Amélioration de la communication pour le public
- Maintien et adaptation de la professionnalisation de l'association

21. Divers et propositions individuelles

Eric remercie le comité. Il trouve que le travail sur la renaturation est très bien réalisé, et demande de mettre également l'accent sur la partie irrigation. Audrey informe qu'une rencontre avec la commission irrigation est prévue cet hiver autour du projet ArroBroye. Elle poursuit également en informant que des discussions ont lieu avec le canton dans le cadre du projet de Valbroye. On souhaiterait que le canton intègre le projet d'irrigation dans le projet de renaturation de Valbroye afin de participer à certains subventionnements.

Christian Corthésy, demande pourquoi, dans le projet de la Petite Glâne, on a arraché le cordon boisé pour finalement tout replanté. Marie répond que le lit du cours d'eau a dû être élargi et certaines haies ont dû être retirées pour ensuite être replantées. Christian Corthésy propose également que la cotisation des collectivités soit revue à la hausse. Le comité en prend note.

Audrey Friedli est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

L'assemblée est levée, suivie du verre de l'amitié.

04.05.2023

Marc Pittet, secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Pittet', with a long horizontal stroke extending to the right.

Audrey Friedli, présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Friedli', with a stylized, cursive script.